

Sommaire

| | |
|--------------|----|
| Préface | 9 |
| Introduction | 15 |

Première partie

Les monnaies : panorama des théories et des initiatives locales

| | |
|---|----|
| 1. La monnaie sous toutes ses formes | 21 |
| Qu'est-ce que la monnaie ? | 21 |
| Qu'est-ce qu'une monnaie complémentaire ? | 24 |
| Un instrument à objectifs multiples | 26 |
| 2. Proposition de typologie | 37 |
| Monnaies convertibles | 37 |
| Crédits mutuels et création monétaire | 43 |
| 3. Les monnaies complémentaires en France | 53 |
| Des générations de monnaies complémentaires | 53 |
| Utilité et limites des monnaies locales complémentaires citoyennes | 57 |

Seconde partie

Faire des monnaies locales les accélérateurs de la transition écologique et solidaire des territoires

| | |
|---|----|
| 4. Les atouts du fonctionnement hybride d'une monnaie locale | 63 |
| Tisser un réseau local économique complet | 63 |
| Dégager des ressources financières additionnelles | 67 |

| | |
|--|-----|
| 5. Services sociaux et/ou environnementaux : | |
| les nouveaux étalons de la création monétaire | 73 |
| Créer une rupture avec la fongibilité de la monnaie | 77 |
| Monétiser des services environnementaux et sociaux | 82 |
| La technologie de la <i>blockchain</i> | 95 |
| 6. Pour une gouvernance participative et décentralisée des monnaies locales | 101 |
| Une gouvernance citoyenne | 101 |
| Un audit participatif des richesses du territoire | 101 |
| Des associations aux SCIC : transformation des modes de gouvernance | 104 |
| 7. L'engagement des pouvoirs publics | 107 |
| Les freins à la montée en puissance des monnaies locales | 107 |
| Trois coups de pouce de la puissance publique | 109 |
| Le coût de ces leviers | 111 |
| Faire bouger les lignes monétaires pour renforcer la cohésion des territoires | 114 |
| Conclusion | 117 |
| Bibliographie | 121 |

Préface

Le développement des monnaies locales depuis la fin des années 1990 approfondit les liens sociaux tissés par l'action citoyenne pour régénérer les territoires. Ce développement s'est accéléré depuis la crise financière de 2008. S'agit-il d'une réponse transitoire à des dysfonctionnements économiques postcrise ou d'une innovation monétaire pérenne ?

La présente étude se place résolument dans la seconde perspective. Les monnaies locales, dites complémentaires, peuvent être mobilisées comme vecteurs d'une dynamique économique territoriale au service de la promotion d'un régime de croissance partagée et soutenable. Cela implique de bien comprendre les caractéristiques générales de la monnaie pour en mobiliser les vertus et en décourager les vices.

Pour cela, il faut se départir de la conception de l'économie pure, selon laquelle la valeur est supposée provenir d'un ensemble de dispositions naturelles des individus (ce que le jargon économique appelle leurs « utilités ») articulées par les prix d'équilibre du marché. Dans cette conception, la société n'a pas de dimension économique ; il n'y a que des individus et des marchés. Or la valeur n'a rien de naturel. Comme le langage produit le sens pour autrui, la valeur est une relation à autrui qui se réalise dans le paiement. Celui-ci est le lien social qui désigne *ce par quoi la collectivité dans la dimension des rapports économiques rend à chacun d'entre nous ce qu'elle juge que nous lui avons apporté par notre activité.*

Au même titre que le langage, la monnaie, en tant qu'institution et système de paiement, n'appartient à personne. Une des formes de la monnaie, la liquidité, demeure cependant ambivalente. Elle est à la fois une protection contre l'incertitude et une source de pouvoir sur autrui par sa capacité à approprier la richesse. C'est pourquoi les collectivités désireuses de promouvoir des échanges de biens et services dans un but de solidarité

doivent chercher à construire des systèmes de paiement qui conjurent l'ambivalence de la monnaie, tout en demeurant efficaces pour développer la division du travail sur les territoires.

Dans cette perspective, ce livre fait un bilan des expériences existantes, distinguant les monnaies dites complémentaires, car convertibles dans une monnaie officielle, de celles qui sont inconvertibles. Il souligne que l'éparpillement de monnaies complémentaires, dont la surface est trop petite pour acquérir un poids économique significatif, limite considérablement la portée de ces dispositifs. En France, particulièrement, la plupart des expériences concernent des monnaies exclusivement tournées vers la consommation et des monnaies utilisées dans des collectivités qui ne disposent pas du soutien d'une autorité publique. La connaissance de ces expériences et de leurs limites permet aux auteurs d'avancer des propositions solides fondées sur une compréhension du lien social tissé par la monnaie. Ils cherchent à défendre des dynamiques économiques locales, fortement ancrées sur les territoires tout en visant à instaurer de nouvelles pratiques de production et de consommation respectueuses de l'environnement.

LES PROPOSITIONS À LA LUMIÈRE DE LA CONCEPTION DE LA MONNAIE COMME LIEN SOCIAL

Puisque la monnaie est un lien social, toute collectivité porteuse d'un projet commun, impliquant des échanges qui ne se fondent pas seulement sur les échanges marchands ni sur les services publics existants, peut créer son propre système de paiement. Ce système peut être connecté, ou non, au réseau des paiements officiel.

Marion Cauvet et Baptiste Perrissin Fabert proposent dans ce livre l'émission de monnaies locales en contrepartie de la certification de services sociaux ou environnementaux dont la valeur serait garantie par une autorité publique. Ces productions nouvelles feraient partie du bien-être

social de la collectivité et les dispositifs pour les produire constitueraient une richesse partagée. En effet, dès lors que des biens publics locaux sont monétisés, les capacités pour les produire deviennent des compétences de la richesse sociale.

Pour y parvenir, il faut généraliser la notion de prix. Il faut donc éviter de faire la confusion entre l'idée de prix en général et le prix de marché. Un prix est une valeur partagée résultant d'un contrat social dont l'envergure dépend de la taille de l'ensemble des participants directement ou indirectement impliqués par l'accord. Lorsque cet accord échappe à l'organisation du marché, comme c'est le cas avec les biens publics, les biens communs ou, de manière plus générale, lorsqu'il existe ce que les économistes appellent des externalités, cet accord n'en a pas moins une valeur sociale. En effet, des ressources sont consommées (comme les nutriments du sol utilisés par l'agriculture), des biens sont produits (comme le carbone séquestré dans les forêts) et des services sont fournis (comme la dépollution d'une rivière ou le recyclage de déchets).

D'un point de vue technique, les systèmes de valorisations partagées sont également capables de dépasser deux distorsions que le marché classique n'arrive souvent pas à corriger. En premier lieu, le marché sous-produit certains biens et services fournissant des externalités positives, parce que le rendement social est supérieur au rendement privé. En second lieu, le marché surproduit d'autres biens et services qui produisent conjointement des externalités négatives, parce que le coût privé est inférieur au coût social. La correction de ces distorsions nécessite donc un accord collectif préalable sur la valeur sociale pour mettre en place des instruments de politique économique efficaces et inciter les entreprises à agir dans le sens d'une croissance soutenable.

Les dispositifs monétaires locaux permettent également de financer l'investissement sous-jacent aux services sociaux et environnementaux non marchands. En effet, lorsque les entreprises privées incorporent la rémunération ou le coût de l'externalité, la rentabilité de leurs projets

pour les entreprises privées s'aligne sur la rentabilité sociale. Pour illustrer ce potentiel, les auteurs citent la lutte contre le changement climatique, la préservation et la reconstitution des écosystèmes, la promotion de l'agriculture biologique.

LES DISPOSITIFS MONÉTAIRES ADÉQUATS IMPLIQUANT L'IMPULSION DES POUVOIRS PUBLICS LOCAUX

La monnaie est essentiellement un bien public fondé sur la confiance, puisque chacun l'accepte en présumant que les autres vont l'accepter. Il s'agit là de la caractéristique essentielle d'un système de paiement. Il existe actuellement deux types de systèmes monétaires locaux.

L'un, tourné vers la consommation, est celui des monnaies dites « complémentaires », car il y a une stricte convertibilité avec la monnaie officielle de l'espace monétaire auquel le territoire appartient. La confiance est fondée sur cette convertibilité. L'émission de monnaie locale se fait par conversion entrante à l'initiative des citoyens qui font un dépôt en monnaie officielle dans une institution financière dédiée. La destruction de monnaie se fait par conversion sortante.

L'autre système est celui des crédits mutuels privilégiant les échanges interentreprises. Sa raison d'être est l'économie circulaire permettant de relocaliser des productions et de sécuriser l'accès aux ressources. Ces systèmes de crédit ont l'avantage de permettre aux entreprises du réseau d'emprunter à des taux faibles.

La proposition majeure des auteurs de ce livre est d'établir un système hybride, mixant les deux types de monnaie locale, pour dynamiser à la fois la production et la consommation de manière à limiter la liquidité oisive qui favorise les conversions sortantes, et ainsi à contenir l'ambivalence de la monnaie évoquée plus haut. Le bon fonctionnement du système hybride dépend de l'organisation du débat public pour sélectionner les projets locaux en fonction de leur viabilité sur le territoire. Le financement des

projets peut provenir, soit du crédit mutuel, soit du partenaire financier des monnaies locales émises en contrepartie de la monnaie officielle déposée.

Comme pour toute monnaie destinée à durer, le rôle des pouvoirs publics locaux est central afin de préserver un système de paiement complémentaire capable de financer des politiques de développement social et environnemental. Les budgets publics locaux doivent donc participer au circuit monétaire local à la fois du côté des recettes en acceptant ces monnaies en paiement des impôts locaux, et du côté des dépenses dans la fourniture des services publics locaux.

On le voit bien ici, c'est en associant les citoyens à la gouvernance de la transition écologique et solidaire des territoires que les monnaies locales contribueront à contenir les risques de fracture territoriale.

Michel Aglietta

Professeur émérite de Sciences économiques
à l'Université Paris Nanterre